



## Syndicat des Producteurs de Miel de France. SPMF

Chambre d'Agriculture du Gers

Chemin de la Caillaouère – B.P. 161 - 32003 AUCH CEDEX

Tél. : 05.62.61.77.95 – Fax 05.62.61.77.28

[spmfm@gers-agriculture.org](mailto:spmfm@gers-agriculture.org), [www.apiservices.biz/fr/spmf](http://www.apiservices.biz/fr/spmf)

Président : Joël Schiro, 2 Impasse du Bois 65350 BOULIN. Tel : 05 62 33 23 53

Portable : 06 09 71 99 18. Fax : 05 62 33 23 83. Mail : [jschiro@miel-de-france.com](mailto:jschiro@miel-de-france.com)

### **INFO SPMF N° 15/2017 : LE MIEL, ENQUÊTE SUR LE NOUVEL OR JAUNE**

14 Août 2017

Il ne se passe pas une semaine sans que la grande presse ne délivre une « enquête » sur le miel ou les abeilles. Au surplus, on ne compte plus les livres qui paraissent sur le sujet. Aux éditions François BOURIN, sous la plume de Béatrice MATHIEU (journaliste, essayiste et apicultrice) et François ROCHE (journaliste et essayiste), vient de paraître : LE MIEL, ENQUÊTE SUR LE NOUVEL OR JAUNE.

Contre 16,00€, chacun pourra se procurer cet ouvrage de vulgarisation.

Sur la centaine de pages, le premier tiers rappelle la biologie de l'abeille et la place qu'elle a tenue dans l'histoire depuis l'antiquité. Le deuxième tiers évoque l'actualité médiatique de ces vingt dernières années. Le dernier se préoccupe surtout de l'économie de la filière.

Ce n'est pas du journalisme d'investigation. Il est difficile de comprendre quel est l'objectif poursuivi par les auteurs. Le sujet est survolé de bout en bout. En témoigne le passage sur le débat qui a conduit au vote du parlement européen pour trancher la question juridique de savoir si le pollen est un ingrédient ou un constituant du miel. Trente lignes suffisent aux écrivains, qui n'ont manifestement pas été curieux d'approfondir le sujet. En conséquence, le lecteur ne pourra pas deviner ce que les rédacteurs n'ont manifestement pas compris.

Malgré son côté superficiel, tous les apiculteurs devraient lire ce livre.

En effet, pages 81 et suivantes, pour illustrer les dysfonctionnements du marché du miel, les auteurs citent intégralement tous les chiffres originaux extraits de l'étude PROTEIS 2015. Cette étude dont la partie sur la fraude à l'origine géographique du miel proposé en vente directe a été supprimée de la synthèse publiée par FranceAgriMer :

« [Étude sur les circuits de distribution du miel, septembre 2015](#) ».

Le principe de la censure, c'est qu'elle s'applique sur des documents ou des faits avérés et connus d'un petit nombre de personnes afin de les dissimuler au plus grand nombre. En l'occurrence, l'original de cette étude a été distribué en version papier à la trentaine de participants au comité apicole du 29 septembre 2015 qui ont eu tout loisir d'en faire des copies et de les diffuser à leur convenance.

Ce qui est surprenant, c'est que les auteurs du bouquin semblent ignorer qu'ils divulguent un scoop, une information d'autant plus inédite dans la grande presse qu'elle a fait l'objet d'une dissimulation méticuleuse de la part des services de l'État. En tout cas, malgré le caractère sensationnel de l'ouvrage, ils n'en disent rien. L'auraient-ils su qu'ils en auraient certainement fait état tellement ils mettent en exergue la fraude sur le marché du miel en vente directe.

Depuis septembre 2015, le SPMF, seul, s'est acharné à demander la transparence sur cette étude qui logiquement, aurait dû être approfondie.

En effet, lorsqu'une enquête officielle, commandée et payée par FranceAgriMer, révèle que 47% des miels proposés aux consommateurs en vente directe sont de la fraude à l'importation (4 500 tonnes sur 9 550), comment peut-on ne pas bondir ? Comment se fait-il que rien ne se passe ? Pourquoi met-on, au niveau national, une chape de plomb sur le sujet alors que les apiculteurs en région, en parlent de plus en plus entre eux ? En effet, conséquence directe de cette fraude, ils sont confrontés à la difficulté de vendre leur maigre récolte. Outre la tromperie pour les consommateurs, qui contestera qu'il s'agit d'une concurrence déloyale totalement inacceptable ?

À ce niveau de fraude, on n'est plus dans l'anecdote ou le superficiel, cela devient un fonctionnement de type mafieux.

Au lieu de réagir, comme chacun sait, FranceAgriMer, après avoir annulé la présentation de l'étude prévue lors de l'assemblée générale du SPMF de janvier 2016 à Biscarrosse, a publié sur son site une version présentée de telle manière que l'information principale, la fraude à l'origine dans la vente directe de miel, est dissimulée.

Avec un an de retard, cette étude a fait l'objet d'une analyse approfondie lors de la dernière assemblée générale du SPMF le 29 janvier 2017 à Paris. Il y avait suffisamment de milliers de tonnes représentées dans la salle (apiculteurs, syndicats, conditionneurs, coopératives, distributeurs de matériel etc.), pour, après 4 heures de débats intenses, valider l'information : le marché du miel est prodigieusement malsain.

S'il y avait besoin de confirmation, il suffit de constater que, malgré une récolte 2016 calamiteuse, malgré des prix en forte baisse, il reste beaucoup d'invendus en stock chez les producteurs de vrais miels français.

En plus de devoir affronter la disparition des abeilles qui (compte tenu des mégardes, des erreurs et autres inconséquences de l'État dans la gestion des dossiers du miel et de l'abeille) ne fait que s'aggraver, les apiculteurs sont confrontés à une fraude tellement énorme qu'ils ne peuvent plus vendre loyalement le peu de miel qu'ils arrivent encore à produire. Pour ce qui concerne la disparition des abeilles, l'État peut hypocritement invoquer l'excuse des incertitudes scientifiques. Par contre, pour ce qui est de la fraude, non seulement il ne fait pas son travail de police, mais en plus il utilise tous les moyens à sa disposition pour « mettre la poussière sous le tapis ».

À la lecture de ce livre, il ne faut pas s'étonner si, ce que le public retiendra, « *c'est qu'il est fort possible que, le miel de thym que de jeunes parisiens vont amoureusement acheter cet été, sur les petits marchés du Luberon, soit made in China. Comme leur Smartphone* ». Bref que les apiculteurs sont des margoulins, ou pire, des trafiquants et des bandits... (Tous les apiculteurs, bien entendu !)

Il est évident que si l'État n'avait pas contribué à la faillite de l'interprofession du miel à la fin des années 90, laissant la filière sans institut technique pendant 20 ans, nous n'en serions pas là. Raison de plus pour ne pas reproduire systématiquement les mêmes erreurs. Soyons attentifs à ne pas reconstruire aujourd'hui une même interprofession de théâtre. En n'appliquant pas les préconisations du rapport SADDIER (Cf. SPMF info N°14/2017), on laisse potentiellement 45% de la représentativité à des fraudeurs.

Si en plus on met la grande distribution en position stratégique et avec possibilité de blocage, on peut être certain de l'échec à assainir le marché et à le rendre transparent et loyal de bout en bout.

Comme d'habitude, l'échec dans les actions précédera le rejet de la structure par les apiculteurs. Ils ne se reconnaissent jamais dans les organisations bâties sur du sable ou qui n'ont comme préoccupation que de brasser du vent dans les médias.

À la suite de la traditionnelle analyse économique de fin de saison, le SPMF publiera cet automne l'intégralité des informations dont il dispose sur ce sujet à la base de tous les dysfonctionnements de la filière : **la fraude**.

**SPMF, 14 Août 2017**